

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE

Service Assemblée

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, François VANNSON - Président du Conseil départemental des Vosges -, atteste que le recueil des actes administratifs spécial contenant les délibérations prises dans le cadre de la réunion d’installation du Conseil départemental des Vosges en date du 1^{er} juillet 2021, ainsi que tous les actes qui en découlent est consultable à la Direction de l’Assemblée et de la Présidence - Service Assemblée - 8 de la rue de la Préfecture - 88000 EPINAL, 1^{er} étage (couloir de droite à côté de la salle des délibérations).

Il sera également mis en ligne à compter de demain sur le site Internet « vosges.fr ».

Le Président du Conseil départemental



François VANNSON